



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Direction générale  
de la recherche  
et de l'innovation

Paris, le 12/08/2020

Service de l'innovation,  
du transfert de technologie  
et de l'action régionale

Département des politiques  
d'incitation à la R&D

**DÉCISION D'AGRÉMENT**  
**(Dépenses d'innovation)**

1 rue Descartes  
75231 Paris Cedex 05  
[www.recherche.gouv.fr](http://www.recherche.gouv.fr)

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,

Vu l'article 244 quater B du code général des impôts,

Vu la demande présentée par l'organisme,

Décide d'accorder l'agrément prévu au 6° du k du II de l'article 244 quater B du code général des impôts pour les organismes de recherche privés, à :

**ANALYSES ET SURFACE**

(siren : **392852323**)

Cet agrément est accordé au titre des années : **2020,2021,2022.**

Le renouvellement de cet agrément se fera sur demande expresse, avant le terme de la dernière année.

Pour la Ministre et par délégation

La cheffe du département des  
politiques d'incitation à la recherche et  
au développement

**Christine COSTES**



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**Direction générale  
de la recherche  
et de l'innovation**

**Service de l'innovation,  
du transfert de technologie  
et de l'action régionale**

Département des politiques  
d'incitation à la R&D

DGRI C1

Affaire suivie par :  
Elzbieta DWORZYNSKA  
Valéria RANDAZZO

Téléphone :  
01 55 55 98 08

Courriel :  
ciragrement  
@recherche.gouv.fr

1 rue Descartes  
75231 Paris Cedex 05

Paris, le 12/08/2020

ANALYSES ET SURFACE

2 VOIE DE L'INNOVATION

27100 VAL DE REUIL

A l'attention de Madame Magalie BOULAY

Madame,

Vous avez adressé au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) une demande d'agrément en tant qu'entreprise exécutant des travaux de conception de prototypes ou d'installations pilotes de produits nouveaux pour le compte de sociétés.

J'ai le plaisir de vous informer que votre demande a reçu un avis favorable et vous prie de trouver, ci-joint, la décision d'agrément au titre des années 2020,2021,2022, qui reconnaît la capacité de votre entreprise à mener des travaux de ce type.

Afin de permettre à vos donneurs d'ordre de déclarer les montants des activités d'innovation éligibles au crédit d'impôt innovation conformément au 6° du k du II de l'article 244 quater B, je vous recommande d'identifier les opérations que ceux-ci vous confient avec précision dans vos factures.

Sauf opposition de votre part, qui peut être exercée à tout moment auprès de mon service, votre organisme figurera dans les listes des entreprises agréées au titre du crédit d'impôt innovation sur les sites du MESRI et du Ministère de l'Economie:

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24835/credit-impot-recherche.html>

<http://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/credit-impot-innovation>

Toutes les informations concernant les dossiers de demande d'agrément et le calendrier des dates de dépôt des dossiers de demande de renouvellement d'agrément sont disponibles sur les sites Internet du MESRI et du Ministère de l'Economie.

Je vous saurais gré de me tenir informée de toute modification significative de votre activité qui impliquerait un réexamen de votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

La cheffe du département des  
politiques d'incitation à la recherche et  
au développement

**Christine COSTES**

P.J. : Décision d'agrément